

PROJET SOCIAL 2022-2025

Centre Social d'Animation de Miribel



Table des matières

I	Centre Social et d'Animation de Miribel.....	2
1)	Le conseil d'administration de CeSAM	3
2)	Le bureau associatif	3
3)	Le collectif de travail	4
4)	Les moyens financiers : un outil au service du projet social.....	6
II	La démarche de renouvellement du projet social – Méthodologie et mise en œuvre : Le jardin CeSAM.....	7
1)	Renouvellement d'un projet social en contexte Covid.....	7
2)	Démarche de renouvellement	8
III	L'évaluation du projet précédent et de la structure	13
1)	Evaluation du projet 2017 – 2020.....	13
2)	Evaluation interne du centre social.....	18
IV	Le diagnostic de territoire.....	19
1)	Méthodologie de construction du diagnostic	19
2)	Diagnostic socio-écologique du territoire de Miribel	20
V	Le projet 2021 - 2025	29
1)	Les grandes orientations stratégiques	29
2)	Terrains de jeux et principes d'interventions.....	Erreur ! Signet non défini.

I Centre Social et d'Animation de Miribel

Notre association a pour but de développer des activités à destination des habitants de la commune de Miribel dans une logique de développement du pouvoir d'agir.

Le Centre Social d'Animation de Miribel se partage entre deux antennes. L'une est située dans le quartier du Trève et l'autre au centre-ville. Cependant nous intervenons sur l'ensemble de la commune et notamment au Mas Rillier et aux Echets.

On pourrait alors le résumer comme suit : **CeSAM, c'est 1 seul centre social sur plusieurs lieux d'animations.**

Notre association est affiliée à la Fédération des Centres sociaux de France (FCSF) et à la fédération des centres sociaux de l'Ain. C'est ainsi qu'en se référant à la charte fédérale, CeSAM peut se définir comme « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».



1) Le conseil d'administration de CeSAM

Le conseil d'administration de notre association se structure en trois pôles interconnectés les uns aux autres. Un pôle habitant.e.s composé en grande majorité de personnes issues des différents quartiers de Miribel (Trève, Pré-Célestins, Centre-ville, Mas Rillier et Echets) et de la CCMP (Communauté de communes de Miribel et Plateau), un pôle associatif composé de représentants de différentes associations de notre commune et enfin un pôle de membres de droit, composé d'élu.e.s de la commune.

Les habitant.e.s représentent le socle d'existence même de notre projet : Développer des projets à l'échelle de Miribel, par et pour les habitant.e.s. Ce sont eux qui au quotidien, avec l'équipe du centre social, font vivre les projets, les construisent, les animent.

Les associations sont le terreau fertile de notre commune, elles favorisent la participation des habitant.e.s du territoire et nous permettent d'être à l'écoute des différentes préoccupations qui le traverse.

Les élu.e.s de la commune de Miribel représentent l'ensemble des habitant.e.s. Leur présence nous permet d'associer les habitant.e.s à la co-construction des différentes politiques publiques.

C'est donc ces 3 pôles réunis au sein de la même instance qui nous permettent de faire vivre les valeurs issues de la charte des centres sociaux :

-La démocratie : Opter pour la démocratie c'est pour les centres sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

-La solidarité : Considérer les femmes et les hommes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux

-La dignité humaine : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.

De ce conseil d'administration émane un Bureau.

2) Le bureau associatif

Le bureau associatif se compose uniquement d'habitant.e.s, il définit les orientations stratégiques de notre association et contribue à mettre en œuvre les orientations politiques votées en CA.

Actuellement le bureau est en cours de réflexion sur la forme. Lors de l'Assemblée Générale de 2019, les statuts ont évolué pour valider un bureau « partagé ». Six personnes désignées par le CA se sont engagées pour réfléchir et assurer une gouvernance collective, en appui à la Direction. La structuration est toujours en cours. Avec le nouveau CA élu lors de la dernière AG le 2 octobre dernier, suite à un travail commun admirateurs /saliés, les attributions du Bureau sont redéfinies et on s'achemine vers la mise en place de commissions. Celles-ci chacune dans leurs domaines étudieront les dossiers amenés par la Direction et rendront compte de leur propositions au CA qui votera les décisions après discussion.

3) Le collectif de travail

Afin de mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration, notre association s'appuie sur un collectif de travail. Une équipe pluridisciplinaire d'animation qui au quotidien permet d'animer le centre social et le territoire de Miribel.

Ce collectif de travail (6,86 ETP salariés) se compose :

-D'un directeur, en charge de l'animation des instances de gouvernance, du pilotage administratif et financier de la structure, de la coordination du collectif de travail, de la mise en œuvre du projet social et du suivi du partenariat.

-D'une coordinatrice de vie sociale et Référente Famille, qui coordonne, en lien avec la direction ,l'ensemble des animations du centre social et impulse une démarche de travail autour de la famille et la parentalité. Elle permet d'avoir une connaissance fine des familles du territoire.

-D'une responsable du centre de loisirs, qui gère administrativement l'accueil de loisirs, coordonne l'équipe d'animation, construit un projet pédagogique adapté au territoire et à ses évolutions. Elle fait également le lien avec les familles en prenant en compte leurs besoins pour les amener à construire et s'investir dans les différents projets et actions du centre social.

-D'un animateur jeunesse, qui coordonne la politique jeunesse 12-17 ans du territoire, développe des partenariats à destination des jeunes et de leurs familles, impulse une démarche de développement du pouvoir d'agir des jeunes, construit un projet pédagogique et des temps d'animation adaptés à l'évolution des jeunes du territoire.

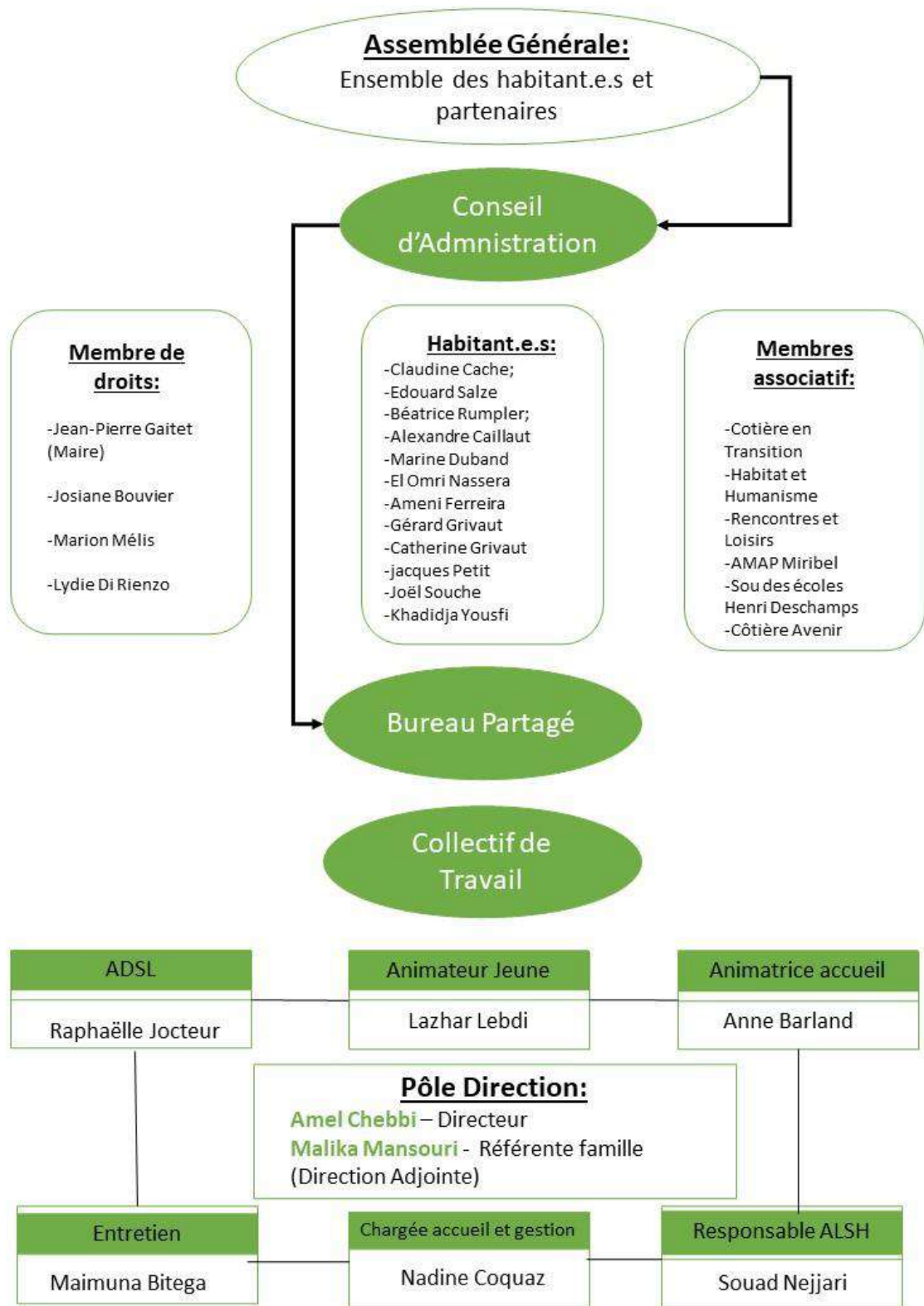
-D'une animatrice développement social local, qui développe des projets collectif pour et avec les habitant.e.s et à destination de l'ensemble des publics.

-D'une animatrice d'accueil, qui anime l'espace d'accueil du centre social, garanti un accueil convivial à l'ensemble des habitant.e.s qui franchissent les portes du centre social.

-D'une chargé de gestion et d'accueil, qui soutient la direction dans la gestion financière et administrative et qui assure le suivi social de l'ensemble de l'équipe.

-D'un personnel d'équipement, qui veille sur l'état des locaux et de l'équipement.

En soutien à cette équipe, des bénévoles donnent de leur temps pour faire avancer les différentes actions et projets mis en place au centre social.



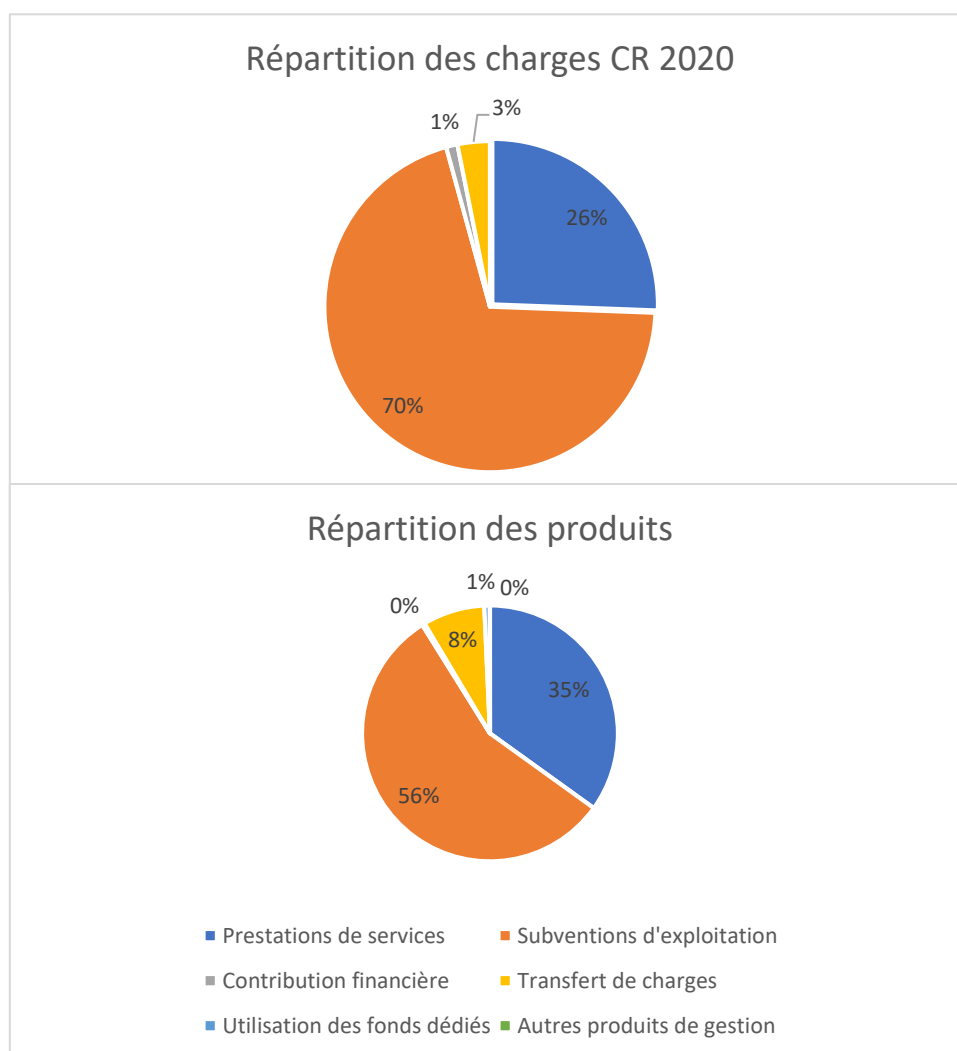
4) Les moyens financiers : un outil au service du projet social

La fédération des centres sociaux et socio-culturel de France (FCSF) a lancé un grand chantier autour des modèles socio-économiques des centres sociaux. Il permet d'explicitier le socle politique de notre mode de financement.

Il met en avant 3 fondamentaux qui nous permettent de travailler efficacement au service d'un projet de territoire.

- 1- La reconnaissance de la mission d'animation globale de CeSAM et de son agrément comme une mission d'intérêt générale doit relever du régime de la subvention.
- 2- Le modèle économique est au service du projet social. C'est ce dernier qui oriente la stratégie de notre association.
- 3- Notre modèle économique doit permettre la mise en œuvre d'un projet au service du développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s. Il s'agit d'améliorer notre capacité collective à développer des projets utiles socialement au territoire et aux habitant.e.s qui le vivent.

En 2021, notre association gère un budget de 425 000 euros. Les charges et les produits se répartissent de la manière suivante :



Projection financière pour les 4 prochaines années :

	2022	2023	2024	2025
Total Charges	518 226	437 026	437 026	437 026
Total Produits	518 226	437 026	437 026	437 026
Part des charges personnels en %	60%	69%	69%	69%

Sur l'année 2022, le projet de « centre social itinérant » que nous portons va entraîner une augmentation des charges (achat du véhicule, intervenants et achats du matériel) compensés par des produits (France Relance, CAF...). 2022, ce sera également les 20 ans du centre social, ce qui vient augmenter les charges.

Cette augmentation de charges entraîne une diminution du poids de la masse salariale dans les charges totales.

A partir de 2023, nous devrions revenir à un fonctionnement normal.

II La démarche de renouvellement du projet social – Méthodologie et mise en œuvre : Le jardin CeSAM

Le renouvellement du projet social, tous les quatre ans, est une chance pour les centres sociaux. Prendre le temps de poser un regard attentif à sa structure, à son territoire, à ses moyens est certes une contrainte mais aussi un gage de qualité pour l'avenir.

Ce renouvellement inscrit le centre social dans une temporalité limitée. Il demande de penser en différentes phases, et bien entendu, il impose de choisir une stratégie à quatre ans voire plus.

Globalement cette démarche s'inscrit dans un canevas prédéfini : Evaluation du précédent projet, Diagnostic du territoire, Définition des axes de travail et Ecriture du projet.

Pourtant, la démarche de renouvellement de ce projet social fut à la fois complexe et passionnante s'inscrivant dans un contexte particulier pour plusieurs raisons :

- 1) L'année 2020 a été une année particulière, marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a conduit à plusieurs confinements et à l'arrêt de nos activités pendant un peu plus de deux mois, entre mars et mai. Ce contexte peu favorable pour aller à la rencontre des habitant.e.s a perduré durant toute l'année et s'est poursuivi pendant le premier semestre 2021.
- 2) Entre mars 2019 et septembre 2020, CeSAM a connu 3 directions différentes. C'est donc dans un contexte en perpétuel mouvement que ce projet social voit le jour.

Ces différents aléas ont rendu la tâche plus difficile mais ont contribué à le nourrir et le renforcer.

1) Renouvellement d'un projet social en contexte Covid

Comme évoqué plus haut, l'année 2020 et ce début d'année 2021 ont été particuliers, avec des mesures de limitation de la vie sociale forte : Couvre-feu, confinement.

Habituellement, le renouvellement d'un projet social s'étale sur une année entière et permet d'inviter les habitant.e.s lors de moments festifs, d'organiser des temps d'animations, de débats, de conférences...

Pour ce renouvellement l'ensemble du collectif de travail a dû s'adapter à la situation et faire avec un laps de temps plus court.

C'est pourquoi le projet social que nous mettons en place sera un projet ouvert et de chantier.

C'est-à-dire qu'il pourra évoluer sur certains points en fonctions des différentes préoccupations des habitant.e.s durant les 4 prochaines années. Certains effets du Covid et des mesures restrictives qui l'ont accompagné se font déjà sentir : isolement de certaines personnes, mal-être, difficulté à reprendre une vie sociale... Cependant d'autres conséquences risque d'apparaître dans les prochaines années, nous obligeant à adapter notre action, pour être au plus près de la réalité des habitant.e.s de Miribel et de la Côtière.

2) Démarche de renouvellement

Le cadre de la démarche de renouvellement

Elle s'inscrit dans l'esprit et les attentes de la Circulaire socle CNAF N°2012-013 du 20 Juin 2012 amendée par la Circulaire CNAF 2016-005 du 16 Mars 2016

« Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des structures d'Animation de la Vie Sociale- AVS - (Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale) est de **rompre l'isolement des habitants d'un territoire**, de **prévenir et réduire les exclusions**, de **renforcer les solidarités** entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire

Les missions générales des structures de l'Animation de la Vie Sociale sont confirmées - un **lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle**, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est **ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services** ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

- un **lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux **habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets** : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. **Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.**

Cinq missions complémentaires viennent enrichir les missions générales :

1 Organiser une fonction **d'accueil et d'écoute des habitants**-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ; L'accueil, fondé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social ou de l'EVS. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière ;

2 Assurer une **attention particulière aux familles et aux publics fragilisés**, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;

3 Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des **actions collectives avec une dimension d'accompagnement social**. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;

4 Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à **développer la participation et la prise de responsabilités** par les usagers et les bénévoles ;

5 Organiser la **concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués** dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires ».

Pour ce renouvellement la stratégie est de s'appuyer sur ce qui fait la spécificité des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale, donc la nôtre :

- « animer », c'est à dire donner de la vie à la démarche ;
- « collaborer », construire un projet de territoire en coopérant avec les différentes associations, structures et institutions qui font vivre notre commune ;
- « faire avec », cheminer avec un groupe d'habitants, porteur de la démarche et accepter d'aller là où nous mènent les réflexions sans idée préconçue ;
- « échanger, confronter », chemin faisant, à chaque croisement, confronter l'avancement de nos réflexions, à celles de personnes ressources et/ou au plus grand nombre ;
- « se projeter », construire ensemble ce projet de territoire qui va nous guider et nous réunir pour les quatre années à venir.

Les instances de renouvellement

Pour mettre en œuvre cette démarche, nous nous sommes appuyés sur 4 niveaux :

1. LE COMITE TECHNIQUE

Pour réfléchir et rythmer le processus de renouvellement du projet social, un comité technique a été mis en place au sein de l'équipe il est composé de:

Anne Barland, animatrice d'accueil
Raphaëlle Jocteur-Monrozier, Animatrice Développement Social Local
Malika Mansouri, Coordinatrice vie sociale
Armel Chebbi, Directeur

Ce comité technique s'est réuni deux fois courant février et a permis d'établir :

- Le projet de démarche de renouvellement
- Un rétro-planning

2. REUNIONS D'ÉQUIPE

La réunion d'équipe permet de faire le point sur les avancées du projet social. Une fois par mois une réunion d'équipe est consacrée à la démarche « d'aller-vers ». Ces temps balisés permettent de travailler collectivement sur les difficultés rencontrées, les interrogations mais ils permettent également d'analyser les données récoltées.

3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration reçoit chaque semaine un calendrier des « aller-vers » pour lui donner la possibilité de s'impliquer et de faire avec l'équipe.

Des temps de travail autour du projet social sont également mis en œuvre lors des réunions de CA.

4. UN ACCOMPAGNEMENT

Depuis le 2 février, l'équipe de Cesam, certains membres du CA et des habitant-es se forment à la question du développement du pouvoir d'agir et de la participation habitante. C'est l'association Ebullition, une structure d'éducation populaire, qui est en charge de ces temps de formations.

Cet accompagnement doit permettre de faire émerger les valeurs communes qui animent l'ensemble du collectif de travail (CA, équipe et bénévoles).

Lors du démarrage du renouvellement nous avons bénéficié de l'appui d'une stagiaire en master 2 de sociologie appliquée au développement local, Keyssia Kouadio.

L'apport de Keyssia s'est fait sur différents points :

- Réalisation d'un diagnostic interne de la structure
- Impulser auprès de l'équipe une démarche « d'aller vers » et de travail en transversalité
- Réalisation de l'évaluation des axes du précédent projet

Le confinement a conduit à mettre en pause la mission de stage de Keyssia, toutefois son regard extérieur sur l'organisation interne de notre association a été très précieux pour l'écriture de ce projet.

Pour le redémarrage de la démarche, à partir de novembre 2020, il a été décidé de matérialiser notre démarche de renouvellement et notre projet social. Nous avons décidé de travailler sur la notion de « jardin ».

La métaphore du « jardin » comme base de renouvellement du projet social

L'utilisation de la métaphore permet de faciliter l'appropriation de la démarche auprès des habitant-es puisqu'elle transpose l'image du jardin et son fonctionnement à la réalisation du projet social. Afin de rendre concrète cette métaphore l'ensemble de nos outils « de rencontre des habitant.e.s » faisaient écho au Jardin. (Fleurs, arbre à vœux...)

Pour CeSAM, la métaphore du jardin n'est pas anodine, elle permet de refléter des valeurs qui animent de manière globale les centres sociaux.

-La démocratie : l'objectif démocratique des centres sociaux est de permettre à chacun-e de trouver sa place, que ce soit dans nos instances de gouvernance ou bien dans les différents projets que nous menons auprès des habitant-es.

Au sein d'un jardin chaque organisme pousse en veillant à ce que les autres organismes puissent se développer et trouver leur place.

-La solidarité : c'est la complémentarité des différents organismes du jardin qui fait sa force. Chacun des organismes présents apportent à travers leurs singularités, une force collective au jardin.

-La dignité : le jardin est un ensemble, c'est un tout où chacun peut trouver sa place pour s'exprimer et être accompagné-e.

Bien entendu, en filigrane ce sont deux valeurs importantes qui structureront notre projet et qui apparaissent dans la métaphore du jardin :

-L'accueil, comme pivot puisque, nous prenons le temps d'échanger, d'informer, d'orienter tous les habitants qui franchissent la porte. L'accueil est une qualité sociale avant d'être une qualité individuelle. Cette pratique à la fois ordinaire et complexe est une interaction essentielle entre le lieu et les habitants qu'il reçoit. Cela conduit

également à la fonction de veille sociale. L'écoute permet de construire un projet social et des actions adaptées à la réalité du terrain, d'identifier les questions sociales qui se posent sur le territoire, et ainsi mobiliser les personnes concernées.

-La transition écologique et solidaire : Adossé à la notion de l'accueil, la transition écologique et solidaire nous permet de nous questionner sur comment adapter notre action dans un monde aux ressources limitées. Elle permet de développer l'imaginaire et de construire un monde désirable.

La démarche de renouvellement

Notre démarche de renouvellement s'est faite en trois étapes qui font écho à l'évolution du jardin.

Elle s'appuie sur une démarche permanente « d'aller-vers ». Cette dernière a été travaillé en équipe tout au long du projet. A la fois lors des réunion d'équipe (Cartographie des lieux d'écoutes, et des temps pour capitaliser sur ces « aller-vers ») mais également lors de l'accompagnement d'Ebullition (Travail sur les émotions, les postures, et les outils de participation).

ETAPE 1 : LA PREPARATION DE LA TERRE ET LA SEMENCE DU JARDIN (EVALUATION ET PREPARATION DU DIAGNOSTIC)

- ❖ L'évaluation : en grande partie réalisée en 2020 par Mélanie Anguise (Directrice de juin 2019 à juillet 2020) et Keyssia Kouadio.
Partage de l'évaluation des axes précédents auprès de l'équipe

Préparer la terre et semer le jardin :

- ❖ Cartographie des habitudes des habitant-es : comprendre les habitudes des habitant-es, ce qu'ils font dans Miribel et à quel moment.
Cette étude s'est déroulée pendant 4 semaines avec un temps dédié de 6h/semaine
- ❖ Retour en équipe sur les habitudes, ce que l'on fait de tout cela et comment on le travaille avec les habitant-es.
- ❖ Retour en CA : présentation de la démarche et mobilisation du CA
- ❖ Questionnaire aux habitant-es (Adhérent-e. et non-adhérent-es) : affiner la connaissance des publics – Repréciser les priorités, les ressentis.

ETAPE 2 : LA FLORAISON (AFFINAGE DU DIAGNOSTIC)

- ❖ L'accompagnement d'Ebullition « Susciter la participation et développer le pouvoir d'agir » : Nous avons sollicité, Ebullition, une structure d'éducation populaire pour nous accompagner afin de construire une posture collective afin de favoriser le développement du pouvoir d'agir et susciter la participation des habitant.e.s. Ces temps (5 journées) nous ont permis de

construire une démarche de travail associé (CA et équipe), afin de travailler ensemble pendant le renouvellement du projet social.

- ❖ CeSAM « Drive » : Nous avons pris le temps d'échanger, de dialoguer avec les habitant.e.s durant de nombreux temps d'animation et de rencontre en itinérance. Lors du confinement nous avons assuré un « drive », un centre social en itinérance avec le minibus du centre social pendant 6 semaines à raison de 4h par semaine dans différents quartiers de Miribel
- ❖ Des animations itinérantes dans les quartiers de Miribel pour rencontrer les habitant.e.s autour de jeux et animations. 2h par semaine pendant 8 semaines.
- ❖ Agora du jardin : Un temps de travail de construction d'un diagnostic partagé entre membres de l'équipe et membres du conseil d'administration. Ce temps a rassemblé une dizaine de personnes et a permis de dégager des pistes de travail partagés.
- ❖ Les « apéros discut '»: Ce sont des temps de débats avec les habitant.e.s autour des préoccupations qui sont ressorties lors de nos « aller-vers ». 3 temps ont pu être organisés :
 - Et si on se mettait à table ? autour de l'alimentation
 - Grandir et s'élever en famille : Parentalité ludique et transmission
 - Inégalités et justices sociales : Comment changer les règles du jeu avec CeSAM ?
- ❖ Une journée de travail autour de la transition écologique : Une journée pour échanger, débattre, s'amuser autour de la question de l'alimentation. Cette journée a rassemblé 250 personnes.

ETAPE 3 : LE DEVELOPPEMENT ET LA VIE DU JARDIN

Ecriture du projet

Juillet à septembre 2021

Récolte : Validation du projet par la CAF

Novembre 2021

Le projet vit et se développe.
Décembre 2021 à décembre 2024

III L'évaluation du projet précédent et de la structure

1) Evaluation du projet 2017 – 2020

Le précédent projet comprenait 5 axes

Axe 1 – Habitants : Comment mieux accompagner les habitants à être acteurs de leur projet et amener le public vers plus d'accès aux droits pour tous ?			
Résultat attendu	Résultats atteints	Ecarts observés	Ce qui reste à faire
Postes multimédia mis à disposition du public	* Accessibilité des postes informatiques aux horaires de l'accueil au Trève et au centre-ville		Travailler l'accompagnement des personnes avec des temps dédiés répondant à leurs besoins
Accès aux droits pour tous à travers le soutien administratif et la transition numérique	* Co-animation de la coordination côtière d'accès aux droits * Mise en place d'ateliers numérique dont l'objet est d'accompagner l'accès aux droits * Un soutien administratif reconnu et de qualité		* Trouver une articulation cohérente entre notre mission de soutien administratif et l'absence de certaines institutions
Travailler avec les professionnels et les groupes d'habitants aux différents types d'accompagnement et définir ensemble la démarche à suivre	* Acc d'associations et partenariats associatifs * Des groupes autonomes (tables d'hôtes, marcheurs) * Des groupes qui vont vers cette autonomie (sorties évasions)	* Pas de mise en œuvre de procédures et travailler les objectifs à atteindre par groupe	* Mettre en place un échéancier des réalisations et évaluations. * Continuer à travailler le processus d'autonomie des différents groupes * Trouver des éléments/ actions mobilisatrices pour les groupes étant dans "la consommation"
Rendre les habitants acteurs de leur projet.	* Ecoute habitante reconnue qui permet de faire émerger ou soutenir les projets type marcheur, table d'hôte * Travail réalisé autour des espaces pour permettre un lieu propice au montage de projet (salle jeunesse)	* Sur certains projets la logique d'aide prend le pas sur la logique d'accompagnement * Travailler dans une logique d'objectifs à atteindre	* Travailler une posture professionnelle commune

Axe 2 – Parents : Comment mettre plus en avant les actions liées à la parentalité et accompagner les parents à prendre leur place, au sein de ces actions ?

Résultat attendus	Résultats atteints	Ecart observés	Ce qui reste à faire
Mieux communiquer affiche/plaquette dans les espaces fréquentés par les parents	<ul style="list-style-type: none"> * Réalisation d'affiches et de flyers * Diffusion d'informations via la newsletter et le site internet 	* La communication traditionnelle est insuffisante	<ul style="list-style-type: none"> * Favoriser d'autres modes de communication (groupe What s'app...) * Un travail plus global sur la communication est nécessaire autour d'un plan de communication, d'une charte graphique
Mobilisation des parents sur des propositions	* Echanges lors des ateliers sur les attentes, demandes souhaits	* Très peu de mobilisation en dehors de l'activité	* Arriver à mobiliser un petit groupe permettant d'initier des actions et/ou de mobiliser les attentes des autres parents
Réaffirmer la dimension familiale et parentale de CeSAM, à travers les Lieux Ressources Parents de la Côtière.	<ul style="list-style-type: none"> * Mise en place d'une plaquette commune avec les CS Artémis et Trait d'Union. * Des actions reconnues * Un partenariat présent et qualitatif 		<ul style="list-style-type: none"> * Des demandes de développement sur le site du Centre-ville et des Echets * Aller-vers un Lieu Accueil Enfants Parents en travaillant les mises à dispositions partenariales
Maintenir le travail partenarial sur les questions éducatives, à travers le réseau parentalité de la Côtière.	<ul style="list-style-type: none"> * Co-animation du réseau parentalité par les 3 centres sociaux du territoire * Un temps fort professionnel et un temps fort parents organisé une fois par an 		* Continuer la structuration du réseau et son élargissement

Axe 3 – Jeunesse : Comment mieux repérer et accompagner les jeunes de 13/17 ans ?

Résultat attendus	Résultats atteints	Ecart observés	Ce qui reste à faire
-Proposer un accueil jeunes/ALSH mieux adapté aux attentes de la jeunesse du territoire - Proposer des animations sportives et culturelles différentes	* Des actions spécifiques qui marchent : - chantiers, francophonie, accompagnement de projets séjours ou activité * Mise en place d'une salle jeunesse pour mobiliser autrement * Projets partenariaux avec le collège et le lycée	* Difficulté de mobilisation sur le groupe jeunesse sur une action type centre de loisirs	* Réflexion en cours sur une redéfinition des tranches d'âge de l'accueil de loisirs
- Travailler l'aller-vers auprès des jeunes	* En lien avec le projet social, organisation de micro-trottoirs pour recenser les besoins des jeunes	* Pas eu de formation pour les animateurs sur l'aller-vers	* Travailler cette dynamique en lien avec le projet radio monté au lycée *Poursuivre le travail d'aller-vers auprès du public jeunes
-Travailler avec les parents (information, rencontre, expo, projet addiction...)	* N'a pas pu être mis en place		*Mobiliser l'animateur jeunesse sur des temps construits avec les familles *Mettre en place des actions parents-ado
-Maintenir le séjour itinérant inter-co pour amener les jeunes à mieux connaître leur territoire et mieux se connaître entre eux	* Action partenariale qui se poursuit et qui est repensée selon les besoins		* Arriver à mobiliser tous les territoires de la Côteière

Axe 4 – Vivre ensemble : Faire vivre plus de mixité et de lien entre les quartiers tout en favorisant la cohésion sociale et le civisme ?			
Résultat attendus	Résultats atteints	Ecarts observés	Ce qui reste à faire
-S'appuyer sur des expériences existantes et innovantes qui ont fait leur preuve (aller voir ailleurs ce qui se fait)			
-Former des référents à animer des temps d'échanges	* N'a pas pu être mis en place		
Travailler le savoir-être, les règles communes. Atténuer/accompagner le "choc" des cultures, entre les différents groupes	* Travail en cohérence avec les autres structures du territoire en lien avec le Projet Educatif de Territoire * Fête et évènement permettant la mixité des publics		
Trouver entre les quartiers un point commun qui rassemble	* Cesam en fête, les soirées jeux sur les différentes antennes du centre social, la fête des voisins au centre-ville qui permettent le mélange des publics		* Poursuivre les actions favorisant le mélange des publics * Travailler la plaquette de Cesam en ne mettant pas d'entrée par quartier *Inciter les publics à aller sur l'autre antenne *Travailler de manière plus transversale au sein de l'équipe.
-Aller à la rencontre des habitants, en pied d'immeuble, échange, discussion, émergence d'idées communes à bâtir ensemble.	* Réalisation pendant 2 ans du café des habitants au Trève * Fêtes du Mieux vivre ensemble qui a pour objet de bâtir ensemble et de se retrouver * Fête de Cesam, des Pré-célestins... * Participation à des actions partenariales ou de sensibilisation déchets en pieds d'immeuble * Appui sur les temps forts de la commune : carnaval, Téléthon, salon du livre...		*Continuer la structuration d'une politique d'animation sur l'espace public de l'équipe

Axe 5 – Communication : Comment rendre plus visible le centre social et élargir son public ?

Résultat attendus	Résultats atteints	Ecarts observés	Ce qui reste à faire
Rendre plus visible le centre social et élargir son public	<ul style="list-style-type: none"> * Site internet tenu à jour, rappels réguliers aux adhérents/partenaires par mail, SMS. * Liens avec les médias pour les tenir informés de ce qui se fait. * Nombreux évènements qui mettent en avant les temps de rencontres : Cesam en fête, carnaval, fous de troc, fête du mieux vivre ensemble, droits des femmes, salon du livre, Téléthon qui permettent de se faire connaître * Salle jeunesse refaite à l'aide d'un chantier éducatif pour favoriser la visibilité et l'appropriation des lieux 	<ul style="list-style-type: none"> * Un temps humain dédié à la communication trop faible et de fait une communication toujours faite dans l'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> * Travailler un plan de communication, une charte graphique * Mise en place des panneaux directionnels
Mettre en avant l'accompagnement de projet	<ul style="list-style-type: none"> * Accompagnement des associations * Accompagnement des projets jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> * Manque de communication sur ce type de projets 	

2) Evaluation interne du centre social

La gouvernance associative		
Constats	Points positif	Pistes d'amélioration à travailler dans le nouveau projet
La gouvernance associative est composée d'un CA et d'un bureau. Ce dernier est organisé en bureau partagé depuis 2019.	<ul style="list-style-type: none"> -Des instances associatives qui se réunissent à minima 1 fois par mois. -Un travail entamé par le bureau sur sa structuration 	<ul style="list-style-type: none"> -Un bureau partagé qui doit se structurer et s'organiser -Une réflexion doit être portée sur le renouvellement des instances associatives -Une réflexion doit être entamée sur la question du développement du pouvoir d'agir et le travail associé.
L'équipe		
Constats	Points positifs	Pistes d'amélioration à travailler dans le nouveau projet
L'équipe du centre social est composée de 8 personnes (12 ans d'ancienneté en moyenne). Elle connaît bien le territoire et certains de ses membres sont très bien identifiés par les partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> -Une équipe qui se reconnaît dans les valeurs du centre social et qui les porte. -Une bonne connaissance des partenaires et du territoire. -Une implication de l'ensemble des membres de l'équipe dans le projet du centre social 	-La transversalité : De nombreux projets sont travaillés en fonction des différents secteurs historique du centre social (Enfance, jeunesse, familles...). L'enjeu sera de travailler en transversalité l'ensemble des projets portés par le centre social.
L'équipement et les lieux d'interventions		
Constats	Points positifs	Pistes d'amélioration à travailler dans le nouveau projet
L'équipement permet de faire vivre les actions du centre social.	Le centre social dispose de deux antennes (L'une au centre-ville et l'autre au Trève).	Le fait d'avoir deux antennes et deux lieux d'accueil ne facilite pas l'appropriation du centre social par les habitant.e.s.

IV Le diagnostic de territoire

1) Méthodologie de construction du diagnostic

Pour la construction de ce diagnostic il nous paraissait important de prendre pour point de départ les habitant-es de Miribel et leurs préoccupations.

Pour cela nous nous sommes appuyés sur :

- L'équipe de salarié-es et les membres du CA qui connaissent depuis longtemps le territoire et ses habitant-es

- L'analyse d'un questionnaire sur les préoccupations des habitant-es de Miribel (un peu plus de 200 répondant-es)

L'analyse des questionnaires montre que les deux préoccupations principales des habitant-es sont : la question des inégalités et celle des transitions écologique et solidaire.

Près de 40% des personnes interrogées estiment ressentir des bouleversements écologiques dans leur quotidien. Nombreux/euses sont ceux et celles qui expriment ressentir « une augmentation des températures ».

La question de la justice sociale quant à elle a toujours guidé l'action des centres sociaux.

Afin de mettre en lumière ces différentes préoccupations nous nous sommes appuyés sur différents rapports et publications scientifiques. Cette approche complémentaire nous a permis de comprendre les enjeux qui traversent le territoire pour essayer, à notre échelle, d'y prendre part.

Notre diagnostic prend un parti pris, celui de construire un diagnostic socio-écologique :

A travers ce diagnostic nous essayerons lorsqu'il est possible de lier la question sociale à la question environnementale pour construire un diagnostic socio-écologique du territoire.

Cette démarche nécessite de redéfinir la manière dont on comprend notre territoire et les relations qui se jouent. Ce dernier doit être vu comme le résultat des relations permanentes qu'entretiennent un **système sociologique**, fait d'habitant-es dans leurs relations sociales, et **un système écologique** fait de paysages, ressources naturelles et spécificités environnementales¹.

Comprendre le fonctionnement de notre territoire d'intervention en tant que centre social passe donc par l'analyse des interrelations entre ces deux sphères.

Concrètement la manière dont les habitant-es nouent des relations, échangent entre eux/elles, se déplacent, contribuent à faire évoluer les paysages, la disponibilité des ressources naturelles. Ces modifications rétro-agissent alors sur la manière dont on interagit socialement.

¹ N.Buclet , Essai d'écologie territoriale, 2015 , 216p

2) Diagnostic socio-écologique du territoire de Miribel

1/ Evolution et caractéristiques de la population

A/Lieux de vie :

Miribel compte actuellement un peu plus de 10 000 habitant-es. Communément on discerne quatre lieux de vie :

1. Le hameau des Echets, situé à 7kms, du Centre-Ville: c'est un espace partagé entre des zones d'habitations et des zones d'activités. « Les Echets » a connu de profondes mutations du fait de sa proximité par la route ou par le train avec Lyon. Passant d'un espace semi-rural à un espace urbanisé. La population du hameau est actuellement de 950 habitant-es, soit environ 10% de la population de Miribel.

2. Le hameau du Mas Rillier, est situé à 2 kms du centre-ville, avec sa statue monumentale, son vaste plateau de cultures maraîchères où les habitations sont principalement des maisons.

3. Le centre-ville s'étend de la place de la République jusqu'à la Chanal. On y retrouve de nombreuses activités culturelles, associatives et sportives, avec un théâtre, une académie de musique, l'ULM, une antenne de CeSAM. Mais également l'Hôtel de Ville, une gare et de nombreux commerces. Chaque jeudi, le marché permet à de nombreux habitant-es de se retrouver. A une rue de l'antenne du centre social se trouve le quartier des Prés-Célestins. Ce dernier est un lieu très fréquenté. Le « skate-parc » attire une partie de la jeunesse et son petit parc de nombreuses familles.

4. Le quartier du Trève/St Martin, comprend le collège, le groupe scolaire Henri Deschamps, le supermarché Carrefour Market, le cimetière et sa chapelle du XIIème siècle. Cet espace comprend le quartier de la « Résidence du Trève », composée d'une part importante d'HLM (Habitations à Loyers Modérés). Au sein de ce quartier se trouve également un CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) et un foyer de travailleurs/euses et une antenne de CeSAM. Un CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Social) a été mis en place, entre 2006 et 2014, pour le quartier du Trève. L'enjeu principal était une meilleure intégration du quartier du Trève dans le fonctionnement de la ville et l'amélioration de la vie quotidienne de ses habitant-es. Depuis septembre 2015, la résidence du Trève est sortie du dispositif CUCS pour devenir un territoire en veille active².

B/Evolution de la structure de la population

La population de Miribel est assez jeune, puisque 74% des habitants ont moins de 60 ans. On note que 25% des habitant-es a moins de 19 ans et les + de 60 ans ne représentent que 16% de la population.

² Ce changement n'est toutefois pas anodin, puisqu'il correspond à une baisse de moyens financiers alloués ainsi que de l'ingénierie déployés sur le territoire.

Focus sur deux générations : Les moins de 19 ans et les plus de 60 ans

1. Panorama des jeunes³ de Miribel

La jeunesse se caractérise différemment en fonction de ses différents lieux de vie. Une étude menée par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP) en 2017 sur les regroupements de jeunes⁴ donne quelques précisions.

Sur le quartier du Trève « *Les jeunes se sentent bien [...] Cependant, ils expriment le sentiment de ne pas être compris et de ne pas trouver leur place. Au niveau de l'emploi, beaucoup déplorent le fait que les entreprises locales n'embauchent pas plus de jeunes du quartier, vivant une véritable discrimination géographique. Quand il leur est demandé ce qu'il manque sur le territoire, la réponse est quasiment unanime « ce qu'il manque ici, c'est du boulot, on a besoin de travailler, on a besoin d'argent.»*

Au centre-ville « Les jeunes repérés se rassemblent plutôt en semaine, en fin d'après-midi au square, devant l'Eglise, au city stade du Prés Célestin et au passage Général Degoutte . [...] *Ils ont pu exprimer certains manques comme des toilettes publics et un local jeunesse. A noter qu'ils ignorent l'existence du centre social et des activités qu'il propose.*

Au Mas-Rillier et aux Echets « *Concernant le city stade des Echets, il est très utilisé par la jeunesse mais aussi par des familles, surtout en soirée et les weekends.»*

Nonobstant, il est important de noter que sur l'ensemble des personnes rencontrées seulement 5 jeunes filles ont pu être interviewées. Les ressentis exprimés dans ces études ne sont donc pas « l'expression de la jeunesse » mais une expression masculine de la jeunesse. Il est possible de dire qu'à Miribel, il y a un accès différencié à l'espace public en fonction que l'on soit une jeune fille ou un jeune garçon⁵.

2. Des enjeux importants autour de la question du Bien-Vieillir

Le dernier diagnostic spécifique autour du bien vieillir remonte à 2015. Il montrait que :

- la majorité des personnes de plus de 60 ans réside dans des logements individuels ou en résidence autonomie « Le cèdre et Le coteau » ce qui ne favorise pas la mixité sociale.

Malgré le fait que le territoire dispose d'équipements et de services à destination des seniors de nombreuses problématiques restent sans réponses :

- Des difficultés d'accès aux droits, liés à la complexité des démarches administratives, la fracture numérique et la suppression des permanences de proximité (CAF et Carsat...)
- Des problèmes d'isolement social : distension des liens familiaux, éloignement...
- Des problèmes liés aux loisirs et au lien social : Les activités proposés aux personnes âgées ne sont pas toujours adaptées ou ne correspondent pas forcément aux attentes.

En terme de dynamique la ville a connu un essor important puisqu'elle a vu sa population croître entre 1968 et aujourd'hui d'environ 84%. Alors que sur la même période la ville de Lyon a vu sa population augmenter de 1% seulement. On note un phénomène d'étalement de Lyon vers sa périphérie.

³ Le terme de jeunes est ici au pluriel car nous considérons que cette dernière est plurielle.

⁴ Dans le cadre de cette étude la CCMP a embauché deux médiatrices, dont l'une des missions était d'aller à la rencontre des jeunes pour connaître leurs situations, leurs besoins et envies. Dans ce cadre elles ont interrogé une centaine de jeunes au quartier du Trève, aux Echets et aux Pré-Célestins.

⁵ Ce constat n'est bien entendu pas propre à Miribel et fait l'objet d'une littérature scientifique abondante (Pour plus d'information se référer à Devaux et Oppenheim (2017) : « *La socialisation à la mobilité n'est-elle qu'une question de genre ? L'exemple des adolescents de catégories populaires du rural et de zones urbaines sensibles* ».

Cette augmentation de la population a contribué à modifier la physionomie du territoire et par là même la structuration de la population. En effet la population était majoritairement agricole en 1968, alors qu'aujourd'hui cette catégorie de population ne représente que 0,4%.

Du côté de l'emploi, la catégorie des cadres et professions intermédiaires représente 29% de la population.

Miribel est une commune qui compte de nombreuses familles et la médiane des revenus fiscaux s'élève à 25 000 euros, ce qui illustre un territoire socialement favorisé.

Les enfants ne sont pas en reste sur Miribel, puisque la tranche d'âge des 0 à 9 ans représente environ 15% de la population.

La ville bénéficie alors de structures adaptées :

- Un espace petite enfance municipal
- Un centre aéré pour les 4/14 ans géré par l'association Léo Lagrange
- Notre centre social, qui héberge en son sein un centre de loisirs pour accueillir les enfants de 3 à 11 ans.

Cette situation cache cependant certaines disparités. 9,5% des familles sont des familles monoparentales, dont près de 40% sont repérées en tant que familles allocataires à bas revenus⁶.

⁶ Les données sur les allocataires à bas revenus concernent seulement les allocataires dits de « référence » pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources.

Parmi ces allocataires dits de « référence », les « foyers allocataires à bas revenus » sont définis comme des foyers allocataires pour lesquels on observe que le Revenu par Unité de Consommation (RUC) du foyer allocataire appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des Caf, est inférieur à un seuil, défini comme « seuil de bas revenus ».

Comme le seuil de pauvreté, le seuil de bas revenus est estimé par l'Insee mais ces deux concepts présentent cependant un certain nombre de différences dans leur construction (différences de champ, de prise en compte de la fiscalité, d'échelle d'équivalence, notamment).

Le seuil de bas revenus à 60% est un concept de revenu mais calculé avant impôt et utilisant une échelle d'équivalence proche de l'échelle d'équivalence dite « OCDE modifiée » soit :

- 1 pour le premier adulte,
- 0,5 pour toute autre personne de 14 ans et plus,
- 0,3 pour toute autre personne de moins de 14 ans

Un coefficient de 0,2 pour les familles monoparentales

	Nombre de ménages					
	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	3 442	100	3 712	100	3 939	100
Ménages d'une personne	962	27,9	1 164	31,3	1 162	29,5
Hommes seuls	391	11,4	432	11,6	496	12,6
Femmes seules	571	16,6	732	19,7	666	16,9
Autres ménages sans famille	78	2,3	87	2,3	47	1,2
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 403	69,8	2 462	66,3	2 731	69,3
Un couple sans enfant	907	26,4	953	25,7	996	25,3
Un couple avec enfant(s)	1 186	34,4	1 150	31	1 360	34,5
Une famille monoparentale	310	9	359	9,7	374	9,5

Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

Cette transformation dans la structure de la population entraîne une modification de la structure des sols et du paysage.

La commune de Miribel a l'un des plus fort taux d'artificialisation des sols⁷ du département (292 426 m² artificialisés sur la période 2009-2019) dont plus de la moitié est à destination de l'habitat et l'autre moitié pour l'activité.

Cette empreinte n'est pas sans conséquence puisque l'artificialisation des sols entraîne une accélération de la perte de la biodiversité, amplifie les risques d'inondations, et contribue au réchauffement climatique. Cela peut contribuer aussi à augmenter la fracture sociale en reléguant une partie des habitant-es en dehors des centre-villes, provoquant la désertification et la dévalorisation des petits commerces.

⁷ Ce phénomène consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

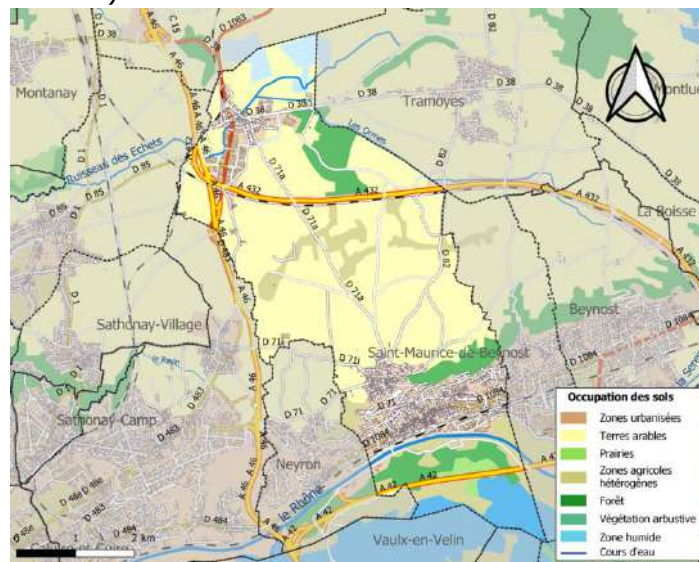
2/ Développement urbain, paysages et environnement.

A/ Infrastructures de transports et développement urbain

Miribel est une commune plutôt résidentielle. Cet aspect est renforcé par la configuration spatiale de la ville. Cette dernière est traversée par la départementale 1084 Lyon -Genève. L'autoroute A46 dessert les Echets et l'autoroute A42 dessert Miribel via le parc Miribel Jonage.

La commune est également bien desservie par les transports en commun. La ville comprend deux gares, l'une au centre-ville, sur la ligne Lyon-Ambérieu et qui permet de rejoindre Lyon en 8 minutes. L'autre gare est située dans le hameau des Échets, sur la ligne Lyon Bourg en Bresse et qui permet de rejoindre la métropole lyonnaise en 15 minutes.

La commune est desservie par deux lignes de bus, la ligne 132 (Bourg en Bresse_ Lyon) et la ligne 171 (Montluel – Lyon). Et depuis 2012, la Communauté de Commune de Miribel et du Plateau (CCMP) a mis en place un réseau de bus interne, le Colibri qui fait la jonction entre Miribel, les Echets et Le Mas Rillier (et entre les autres communes de la CCMP).



La commune de Miribel bien que faisant partie du département de l'Ain a la particularité d'être limitrophe à la métropole Lyonnaise.

Cette proximité induit des spécificités :

- Des habitant-es qui, pour un grand nombre, habitent Miribel mais travaillent sur Lyon.
- Cette facilité d'accès conduit aussi de nombreux habitant-es à avoir une vie sociale sur Lyon plutôt qu'à Miribel.

Une situation qui peut être un avantage (proximité du grand pôle urbain, vie culturelle et sociale à proximité...)

Mais qui peut donner l'impression d'une ville qui sert d'interface au grand centre urbain ou de lieu de passage vers la plaine de l'Ain et le Bugey.

En termes de mobilité, la voiture reste prédominante puisque selon l'INSEE, 88 % des ménages déclarent avoir 1 véhicule et plus de 40% des ménages disposent d'au moins 2 véhicules.

La proximité avec l'agglomération lyonnaise et l'utilisation des véhicules à moteur comme principal outil de mobilité entraîne une qualité de l'air dégradé sur la commune de Miribel⁸.

B/ Environnement, vie locale et associative

Les paysages de Miribel sont variés, alternant entre urbain et rural.

Malgré sa proximité avec Lyon la ville dispose d'espaces naturels préservés. Les côteaux disposent de nombreux arbres et de chemins de randonnées.

A proximité du centre-ville, La commune dispose d'une aménité environnementale particulière : le Grand parc de Miribel Jonage. Cet espace de 2200 hectares, est un véritable poumon vert⁹ pour les habitant-es de la commune. Il assure 4 fonctions principales : 1) une ressource en eau potable pour l'agglomération Lyonnaise, 2) une zone inondable en cas de crues qui protège ainsi l'agglomération lyonnaise, 3) un espace qui valorise et protège le patrimoine naturel, et enfin, 4) assure une fonction de base de loisirs

La vie locale de Miribel est rythmée par certains évènements : Le carnaval en février, le festival Swing sous les étoiles début juillet et la fête nationale du 14 juillet.

Tout au long de l'année, le théâtre associatif l'Allegro, propose une programmation culturelle.

La ville dispose de nombreuses associations qui agissent dans des domaines variés : Vie locale, loisirs, environnement, enfance et culture.

3/ Le COVID 19 et ses enjeux pour les années à venir

L'épidémie de COVID 19 et les mesures de protection sanitaire mises en place depuis mars 2020, ne sont pas sans impact pour l'ensemble de la société. La crise sanitaire nous a surpris et forcé à nous adapter dans l'urgence. Elle a transformé de nombreux aspects de notre vie quotidienne : nos relations aux autres, nos manières de travailler, nos façons de s'informer et de communiquer...

Cette crise sanitaire et sociale n'a bien évidemment pas les mêmes effets sur tout le monde et touche en priorité les personnes qui se trouvaient en situation de précarité et/ou d'isolement. Cette crise est venue renforcer les inégalités qui structuraient déjà le fonctionnement de notre société. Ces dernières sont nombreuses : Inégalités économiques, inégalités liées aux logements, inégalités de genre, à l'alimentation, à l'éducation...¹⁰

⁸ https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/orcae/Profils_v1/Profil_240100800.pdf

⁹ Cet espace est classé Natura 2000. Les espaces natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne oiseaux et à la directive européenne habitats-faune-flore.

¹⁰ *Une note de l'INSEE dresse un premier bilan du confinement elle met en avant que : 715 000 emplois ont été détruits au premier semestre 2020, en premier lieu dans l'intérim... Un quart des ménages estime que sa situation financière s'est dégradée avec le confinement, plus particulièrement ceux qui ont réduit leur activité, ceux ayant des enfants et ceux dont les revenus étaient initialement bas. Pour l'avenir, un quart des personnes pensaient, fin avril, rencontrer des difficultés pour payer leur loyer,*

Après 15 mois de crises sanitaire et sociale, à CeSAM nous ne pouvons que constater que certaines conséquences sont déjà visibles : de plus en plus de demandes lors des permanences administratives, des difficultés d'apprentissages chez certains élèves, une perte de lien avec certains jeunes, des personnes âgées isolées... Plus globalement le bien-être de nombreux habitant-es de Miribel est mis à mal. En effet plus de $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées à travers notre questionnaire estiment être : anxieuses, isolées ou stressées. Les différentes mesures sanitaires ont aussi structuré un autre rapport à l'espace public et a montré la nécessité de reconquérir cet espace.

Cette crise sanitaire et sociale nous amènent à nous interroger sur plusieurs enjeux, à la fois pour le territoire mais également pour notre association. En tant qu'acteur d'éducation populaire, cela nous amène à nous questionner. Ces questionnements vont influencer sur le projet que nous souhaitons mettre en place pour les quatre prochaines années.

A/ La question du lien social et de la participation des habitant.e.s

Depuis mars 2020, la possibilité de se rencontrer, d'échanger, de dialoguer voir tout simplement de sortir a été mise à mal.

Les activités sociales et de loisirs que nous avons toutes et tous ont été interrompues ou modifiées.

Cette brusque interruption de la vie sociale a créé des situations d'isolement sur notre territoire. A CeSAM nous avons pu le constater à travers les nombreux appels téléphoniques passés par l'équipe à destination des habitant-es et adhérent-es. Mais également à travers les nombreux temps « d'aller-vers » effectués par l'équipe.

Par ailleurs 27% des personnes interrogées à travers notre questionnaire se disent « isolées » suite au COVID 19.

Pour de nombreuses familles, l'arrêt de nos activités a limité sensiblement l'accès aux activités de loisirs de leurs familles.

A CESAM nous avons pu mesurer cette perte du lien social par une diminution de l'ordre de 30% des adhésions sur l'année 2020.

Le confinement et les mesures de distanciation ont aussi touché les différentes formes d'engagement de nos adhérent.e.s et bénévoles.

Une grande partie des réunions de bureau associatif ainsi que du conseil d'administration ont dû se tenir en distanciel. On note une réelle diminution de la participation lors de ces instances de gouvernance pourtant si importantes pour le bon fonctionnement de notre structure.

Les questionnements que cela nous pose :

- Comment réamorcer des activités collectives pour recréer du lien social ?
- Comment mettre en œuvre un accès à des loisirs pour toutes et tous ?
- Comment travailler avec les bénévoles la question de l'engagement associatif ?
- Comment valoriser les différentes formes d'engagement ?

B/ Appréhender le monde numérique et comprendre les enjeux locaux de son territoire

La crise Covid a confirmé le rôle central joué par le numérique : à la fois comme révélateur et accélérateur d'inégalités mais également comme levier pour maintenir des liens.

Les personnes déjà éloignées des pratiques numériques se sont retrouvées, pour la plupart, en difficultés pour maintenir du lien avec leur entourage. Pour les personnes les plus isolées, le développement des usages du numérique a conduit à un plus grand isolement.

Toutefois durant la période de confinement, 40% des français-es déclarent avoir créé un compte sur un réseau social, pour la grande majorité afin de maintenir du lien avec ses proches¹¹.

Le développement de l'usage des réseaux sociaux a permis de continuer à pouvoir travailler, s'informer, participer à l'éducation des enfants, continuer des activités de loisirs, à découvrir de nouvelles activités...

Paradoxalement cette période de ralentissement du lien social et également une période d'accélération des changements dans nos vies quotidiennes. Changements dans l'organisation familiale¹², changements dans l'organisation du travail, changement dans nos rythmes de vies... Ces changements globaux ont des impacts directs sur la manière dont nous vivons au quotidien dans nos villes. Pour CeSAM il y a un enjeu à accompagner les habitant-es dans la compréhension de ce qui se joue au quotidien sur leur territoire. Afin qu'ils puissent discuter, dialoguer et prendre des décisions concernant leur lieu de vie quotidien.

L'usage du numérique vient questionner nos pratiques au sein de nos structures. Pendant le confinement, à CeSAM, nous avons mis en place un « centre social numérique » afin d'assurer une continuité de nos activités. A l'usage nous nous sommes rendu compte de la difficulté d'avoir des retours sur les contenus proposés, sur le nombre de personnes touchées... Bref sur notre capacité à maintenir un échange permanent avec les habitant-es pour qui nous développons ces activités.

Habituellement les centres sociaux sont des lieux ressources pour les habitant-es où ils peuvent venir s'informer, échanger et débattre sur des sujets d'actualité. La distanciation a mis cette fonction sous cloche. Notre présence quotidienne sur les réseaux sociaux et les différents articles partagés par les habitant-es nous a permis de voir le besoin d'échanger sur des sujets qui les touchent au quotidien : sur la santé, l'éducation, la démocratie, l'écologie. Autant de sujets qui méritent de pouvoir prendre le temps d'échanger. Hélas, les réseaux sociaux numériques promeuvent une autre forme d'échange, fondée sur l'instantanéité et l'anonymat.

¹¹ <https://solutions.lesechos.fr/com-marketing/c/les-reseaux-sociaux-ont-ils-ete-plus-utilises-en-2020-avec-la-covid-19-24297/>

¹² Toutefois il convient de préciser que ces changements ne concernent pas tous les domaines de l'organisation familiale. Une note de l'INSEE sur un premier bilan du confinement montre que ce sont les femmes qui ont continué d'assurer en majorité les « tâches domestiques » durant cette période : « 19 % des femmes et 9 % des hommes de 20 à 60 ans ont consacré au moins quatre heures par jour en moyenne aux tâches domestiques ; 43 % des mères et 30 % des pères ont passé plus de six heures quotidiennes à s'occuper des enfants. »

Les questionnements que cela nous pose :

- Comment accompagner les habitant-es dans leurs pratiques du numérique ?
- Comment accompagner les habitant-es dans la compréhension des différents enjeux qui structurent notre territoire (sociaux, écologiques, ...) ?
- Comment créer des espaces de dialogue sur des sujets de société ?

C/ Justice sociale, pouvoir d'agir et solidarités.

La période de crise sanitaire actuelle nous rappelle à quel point l'intérêt général doit servir de boussole dans notre aptitude à faire société. La réactivité et l'adaptation du service public, du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire a permis de se saisir des nouveaux enjeux et d'y répondre à travers de nouvelles formes de solidarités (Mise en place de réseaux de voisinages, distributions alimentaires, accompagnement scolaire, services à la personne, maintien du lien avec les personnes isolées...).

Cette crise nous a aussi montré que malgré les discours sur la réussite individuelle et le mérite, une société ne peut fonctionner sans l'apport de personnes qui habituellement sont « invisibilisées ». C'est le cas de nombreux métiers dévalorisés tels que : les caissières, infirmier/ères, éboueurs... Et tant d'autres.

En tant que centre social ce discours centré sur l'individu et sa réussite ne peut que nous questionner sur la capacité de notre société à faire comprendre et prendre en compte l'intérêt général.

La crise sanitaire a d'ores et déjà contribué à augmenter le fossé des inégalités. De nombreuses personnes se retrouvent en situation de fragilité. A CeSAM nous avons pu maintenir une permanence d'accès aux droits. Toutefois la coordination Côtière d'Accès"droits, véritable outil de coopération sur cette thématique, n'a pu fonctionner, mettant à mal notre capacité d'organisation collective.

Nous constatons que certains publics ont particulièrement été impactés, c'est le cas de certains jeunes ainsi que de certaines personnes âgées.

Les différentes périodes de confinement ont conduit à reléguer les habitant-es dans la prise de décision et la mise en place des actions.

Les questionnements que cela nous pose :

- Comment construire des actions collectives tout en prenant en compte la légitimité et la capacité contributive de chacun ?
- Comment construire de nouvelles alliances dans le monde associatif, dans l'économie sociale et avec les collectivités dans un souci de justice sociale ?
- Comment accompagner les habitant-es pour l'accès aux droits ?

V Le projet 2021 - 2025

1) Les grandes orientations stratégiques

Axe 1/ Cultiver le territoire : pour viser une transformation socio-écologique

Ce début de 21^{ème} siècle est marqué par de nombreux bouleversements écologiques : Catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses, des ressources naturelles qui s'amenuisent et des écosystèmes qui se modifient.

Le mode de production et de consommation des pays développés est en grande partie responsable de ces nombreux bouleversements.

Ils touchent principalement les personnes les plus précaires, habitant.e.s des quartiers populaire. Et bien souvent ces derniers ne sont pas associés aux débats et aux réponses à apporter.

Les centres sociaux ont donc un rôle à jouer dans l'appropriation par les habitant.e.s de ces enjeux et pour les accompagner dans la mise en œuvre d'actions.

Les centres sociaux agissent au quotidien sur trois dimensions complémentaires :

-La dimension individuelle : Activités régulières et services adaptés aux besoins exprimés par les habitant.e.s

-La dimension collective : Accompagnement de projet collectif des habitant.e.s

-La dimension d'intérêt général : Développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s sur les questions de société concernant leur territoire.

Viser sur nos territoires une transformation sociétale qui intègre la dimension écologique, qui implique des changements dans l'ensemble de nos activités et actions et d'être capable de nourrir de nouveaux imaginaires.

Cette question écologique ne doit cependant pas se limiter aux convaincus et doit être construite avec l'ensemble des habitant.e.s qui vivent nos territoires.

Cultiver son territoire pour bâtir une transition écologique et solidaire passe alors par Comprendre là où l'on vit, connaître les personnes qui habitent sur ce territoire et qui au quotidien le fabriquent.

Cultiver son territoire, c'est également construire une culture de l'accueil qui favorise les interactions entre les habitant.e.s et qui permettent de faire foisonner le lien social.

Cultiver son territoire c'est enfin s'ouvrir sur l'extérieur et construire des projets d'utilité sociale.

Objectif 1 : Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et solidaire

Constats	Afin de développer une action cohérente autour de la transition écologique et solidaire nous devons développer un langage commun en interne (Equipe, conseil d'administration et bureau).
Enjeux	Favoriser l'appropriation des enjeux de la transition écologique et solidaire à l'échelle du centre social.
Objectifs	<p>1- Développer des temps de formation de l'équipe sur la transition écologique et solidaire</p> <p>2- Accompagner les instances de gouvernance sur les enjeux de la transition écologique et solidaire et créer des espaces de discussions.</p> <p>3- Développer des pratiques à l'échelle de la structure qui vont dans le sens de la transition écologique et solidaire (Achats locaux et bio, tri des déchets, mobilité douce)</p> <p>4- Elargir les partenariats et créer du lien avec des associations environnementales</p>
Résultats attendus	En 2025, les administrateurs/trices et l'équipe de CeSAM seront formés aux enjeux de la transition socio-écologique. Entre 2022 et 2025, notre association aura mis en place une comptabilité environnementale.
Indicateurs de résultats	-Nombre de formations sur les questions socio-environnementales suivi par l'équipe et les administrateurs/trices -Nombre de partenariats avec des associations environnementales

Objectif 2: Nourrir et développer des imaginaires socio-écologiques

Constats	Bien souvent les personnes se sentent désarmées face à l'urgence écologique, avec une impression d'impuissance. D'un autre côté les réponses apportées peuvent apparaître comme culpabilisantes et axées sur des gestes individuels (faire le tri, éteindre les lumières....).
Enjeux	Dépasser ces deux portes d'entrées en créant des imaginaires collectifs autour des questions socio-écologiques.
Objectifs	<p>1- Mobiliser différents outils pour accompagner les habitant.e.s dans la création d'imaginaire socio-écologique (Théâtre, contes, ciné, débats...)</p> <p>2- Accompagner des collectifs d'habitant.e.s pour la mise en œuvre d'action</p> <p>3- Travailler l'imaginaire socio-écologique à travers les âges (Centre de loisirs, projet jeunesse...)</p>
Résultats attendus	<p>En 2025, CeSAM accompagnera un collectif à l'échelle du territoire pour échanger, et agir sur les questions de transition écologique</p> <p>Entre 2022 et 2025, CeSAM formera les habitant.e.s aux enjeux liés à la transition socio-environnementale.</p> <p>En 2025, CeSAM utilisera différents supports pour susciter de nouveaux imaginaires socio-écologique.</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes au sein du collectif -Nombre d'actions portant sur la transition socio-écologique -Les usagers du centre social sont capable de comprendre et d'identifier des enjeux socio-environnementaux

Objectif 3 : Construire une culture de l'accueil

Constats	La transition écologique et solidaire est un terme difficile à s'approprier et à comprendre. Certaines personnes, souvent les plus précaires, n'ont pas voix au chapitre dans ce domaine, alors que la réponse doit être collective. Cela renforce un sentiment de méconnaissance de l'autre et contribue à nourrir des stéréotypes.
Enjeux	Les centres sociaux ont pour base, l'accueil. Ce dernier se veut inconditionnel et doit permettre de favoriser la rencontre entre habitant.e.s, de développer une ouverture sur l'autre pour dépasser les jugements de valeurs.
Objectifs	1- Développer et animer un espace d'accueil de façon à favoriser les rencontres et l'échanges.
	2- Accueillir dans les murs et hors les murs – L'espace public comme terrain de jeux
	3- Être à l'écoute des habitant.e.s pour co-construire des actions, créer des passerelles et participer aux évènements existants.
	4- Favoriser l'interconnaissance entre les associations à objet social et celles à objet environnemental et faire réseau.
Résultats attendus	En 2025, l'espace d'accueil de CeSAM sera animé au quotidien et permettra de favoriser les rencontres et l'échange. Entre 2022 et 2025, CeSAM organisera des temps de rencontres entre des associations à objet social et des associations environnementales pour favoriser l'interconnaissance.
Indicateurs de résultats	-Nombre d'habitant.e.s au sein du collectif accueil -Nombre de rencontres entre associations à vocation sociale et environnementale -Nombre d'heures passées en Aller-vers par l'équipe et les bénévoles

Objectif 4: Accompagner les projets habitant.e.s pour une transformation socio-écologique, valoriser les actions existantes et les pérenniser

Constats	Les habitant.e.s peuvent parfois se sentir démunis, ne pas savoir comment agir sur cette thématique. Pourtant il existe déjà différentes initiatives sur le territoire.
Enjeux	CeSAM doit permettre de faire connaître les actions existantes, d’accompagner des petits collectifs d’habitant.e.s. Le rôle du centre social est également de faire réseau avec d’autres structures de l’ESS pour contribuer à une dynamique positive sur le territoire.
Objectifs	<p>1- Créer un collectif d’habitant.e.s et l’animer pour porter des projets de Transition écologique et solidaire.</p> <p>2- Créer et animer un réseau de structures de l’ESS pour créer une dynamique sur le territoire.</p> <p>3- Valoriser toutes les actions portées par les habitant.e.s</p>
Résultats attendus	En 2025, CeSAM animera un réseau d’acteur de l’ESS sur le territoire pour mettre en œuvre des actions à utilité socio-écologique.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de réunion du collectif -Nombre d’actions émanant du collectif (ou pérennisation des actions) -nombre de structures présentent au sein du réseau

Axe 2/ Développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s

Le dernier congrès des centres sociaux a identifié les défis prioritaires auxquels notre société est confrontée :

Un défi environnemental qui se manifeste à travers l'épuisement des ressources naturelles et le changement climatique.

Un défi économique avec la montée des précarités et des inégalités.

Un défi sociétal, celui de faire cohabiter des cultures différentes tout en luttant contre les discriminations et les intolérances.

Un défi démocratique, avec une perte de confiance d'un grand nombre de personnes sur la capacité des acteurs publics à répondre à l'ensemble de ces défis.

Accompagner les habitant.e.s a toujours fait partie des missions des centres sociaux. A CeSAM, nous souhaitons axer notre action d'accompagnement sur le développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s. Ce dernier « se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient. C'est un pouvoir de contrôle que l'on exerce ou qu'on développe individuellement ou collectivement. »¹³

Renforcer le pouvoir d'agir des habitant.e.s, passe par la promotion de dynamique de conscientisation tant individuelle que collective, l'accompagnement dans des dynamiques d'auto-organisation, la capacité à prendre part à des dispositifs de prise de décisions.

Cela nécessite un changement de posture de la part des professionnels et des bénévoles, afin d'aller vers les habitant.e.s, pour pouvoir les accueillir au sein de nos locaux mais également sur l'espace public.

Le centre social devient alors un lieu de ressources et d'apprentissage de nouveaux savoir-faire.

Enfin développer le pouvoir d'agir des habitant.e.s passe par , la capacité à porter un regard sur nos manières de fonctionner et de prendre des décisions. Cela pose la question de comment associer les habitant.e. aux prises de décisions qui les concernent sur un territoire qu'ils font vivre au quotidien.

¹³ Y. Le Bossé (2006), Sortir de l'impuissance : Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

Objectif 1: Favoriser des actions à visées émancipatrices et fédératrices

Constats	De nombreuses problématiques traverse nos territoires d'action. Les habitant.e.s n'ont souvent pas de relais ou ne savent pas à qui s'adresser pour les accompagner dans leur résolution.
Enjeux	Le centre social doit être capable d'identifier les problématiques qui traverse le territoire et d'organiser les habitant.e.s.
Objectifs	1- Formaliser des temps d'aller-vers spécifiques pour identifier des problématiques d'habitant.e.s
	2- Accompagner les habitant.e.s dans la réponse à donner à leurs problématiques
	3- Valoriser les habitant.e.s et leur mobilisation (Fête,
	4- Faire reconnaître CeSAM comme un acteur clé dans la résolution de problématiques des habitant.e.s.
Résultats attendus	En 2025, CeSAM est capable d'identifier sur le territoire ce qui pose problèmes aux habitant.e.s, de les organiser et des les accompagner dans une démarche collective de résolution.
Indicateurs de résultats	-Nombres d'aller-vers spécifiques dédiés à l'identification des problématiques -Nombres de salariés formés à la FAVE

Objectif 2 : Favoriser des espaces de décisions et de mises en actions

Constats	Il y a peu d'espaces et de lieux qui permettent aux habitant.e.s de prendre des décisions concernant le développement d'initiatives collectives sur le territoire. Toutefois prendre des décisions nécessite d'avoir au préalable les bonnes informations afin de se sentir capable.
Enjeux	Développer une démarche d'éducation populaire qui permettent aux habitant.e.s de donner leurs avis et de prendre des décisions concernant le centre social et le territoire.
Objectifs	1- Favoriser la montée en compétences des habitant.e.s par l'intermédiaire de l'éducation populaire.
	2- Rendre les habitant.e.s acteurs des projets
	3- Accompagner la structuration de la gouvernance du centre social (CA et Bureau partagé)
	4- Favoriser l'implication des habitant.e.s dans la prise de décisions à travers la mise en place d'instances intermédiaires
Résultats attendus	<p>Entre 2022 et 2025, les administrateurs/trices auront mis en place une gouvernance clairement identifiable avec des instances qui favorisent la prise de décisions des habitant.e.s</p> <p>En 2025, le centre social CeSAM est clairement identifié comme un lieu où les habitant.e.s peuvent construire des projets</p> <p>En 2025, le centre social CeSAM est un lieu ressource où les habitant.e.s peuvent se former.</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombres de personnes qui souhaite intégrer le CA -Existence d'instances intermédiaires -Une gouvernance formalisée -Nombres de projets mis en œuvre et accompagnés

Objectif 3 : Décrypter le monde pour en devenir acteur

Constats	Nous sommes soumis constamment à une masse d'informations provenant de différents canaux : Journaux, réseaux sociaux, chaînes d'informations en continue...Il est parfois compliqué de s'y retrouver.
Enjeux	CeSAM doit permettre aux personnes d'avoir des clés de compréhension du monde pour comprendre son environnement proche.
Objectifs	1- Construire des outils d'éducation populaire qui favorise l'appropriation de l'actualité
	2- Accompagner les habitant.e.s dans l'appropriation des enjeux du numérique
	3- Libérer les imaginaires pour délivrer les possibles
	4- Comprendre en agissant
Résultats attendus	<p>Entre 2022 et 2025 le centre social propose des temps de décryptage de l'information sous différentes formes (Revue de presse, Décryptage numérique de l'info...)</p> <p>Le centre social est identifié comme un lieu ressource pour comprendre son environnement et agir dessus.</p> <p>En 2025, le centre social utilise des outils pour travailler l'imaginaire et la prospective (Ludique, le conte, théâtre forum...)</p>
Indicateurs de résultats	-Nombre de temps formels de décryptage de l'information -

Objectif 4 : Développer le pouvoir d'agir des jeunes

Constats	« Les jeunes ne s'engagent plus... » nous entendons cette phrase au quotidien. Pourtant ils prennent position quotidiennement sur les réseaux sociaux, au sein de leur établissement scolaire. Nous faisons le constat qu'il n'y a pas de lieu ou d'espace d'engagement à destination des jeunes sur Miribel.
Enjeux	Développer une action jeunesse qui permette aux jeunes de s'engager et de développer des actions qui leur ressemblent sur Miribel.
Objectifs	1- Travailler un projet jeunesse avec et pour les jeunes
	2- Développer des activités de loisirs, des projets en fonction des passions et des envies des jeunes
	3- Faire piloter le projet jeunesse par les jeunes eux-mêmes
	4- Accompagner la jeunesse du territoire dans leur volonté d'engagement
Résultats attendus	<p>En 2025, CeSAM propose un espace jeunesse, construit et géré par les jeunes avec des animateurs/trices en appui.</p> <p>En 2025, CeSAM propose à travers son espace jeunesse des « parcours d'engagements » construit par les jeunes et pour les jeunes du territoire.</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombres de jeunes qui ont fait partie du conseil jeunes -Nombres de participants à la salle jeunesse -Nombres d'actions mis en place par les jeunes

Axe 3 : Agir pour la Co-éducation

La question éducative reste encore au 21^{ème} siècle l'un des principaux enjeux. La crise sanitaire que l'on connaît depuis 2020 en a rappelé l'importance. Elle a à la fois contribué à accentuer certaines inégalités mais a aussi permis de nouvelles expériences.

En matière d'éducation les centres sociaux ont un rôle majeur à jouer, en tant qu'acteurs de la coéducation et d'éducation populaire.

A CeSAM nous revendiquons une approche globale de la question éducative. Cette dernière doit être abordée comme une démarche collective, portée par les habitant.e.s et accompagnés par des professionnels.

Elle doit partir des besoins sociaux exprimés par les habitant.e.s qui vivent le territoire.

Pour notre association, agir pour la co-éducation c'est être capable d'accompagner quotidiennement des familles dans leur rôle de parents, de les repositionner et de les conforter dans leur capacité à avoir un rôle éducatif.

Pour y parvenir faire du lien avec les nombreux acteurs éducatifs du territoire nous paraît essentiel.

Notre rôle est de créer et de développer des espaces d'échanges et de rencontres pour apprendre à se connaître et se reconnaître et ainsi densifier collectivement notre action éducative.

Le centre de loisirs est bien trop souvent perçu comme un simple mode de garde, notre conviction est que c'est un outil important de co-éducation. Notre rôle est qu'au même titre que les parents, les enfants puissent trouver une place dans sa mise en œuvre.

Objectif 1 : Soutenir les familles dans leurs actions éducatives

Constats	<p>Pour certaines familles on note une peur de mal faire, d'être jugé concernant leur actions éducatives. Le COVID a également transformé nos manières d'être ensemble en famille.</p>
Enjeux	<p>L'enjeux pour le centre social est d'accompagner les familles dans leurs actions éducatives, en favorisant leur implication et leur permettant de faire réseau avec les professionnels agissant sur le territoire.</p>
Objectifs	<p>1- Développer l'interconnaissance entre acteurs de l'éducation</p>
	<p>2- Créer un collectif de parents pour porter les actions parentalités au sein de CeSAM</p>
	<p>3- Développer des lieux d'échanges entre parents</p>
	<p>4- Accompagner les parents à trouver leur place dans la scolarité et l'orientation de leurs enfants.</p>
Résultats attendus	<p>En 2025, un « bar à poussettes » sera le lieu d'impulsion des actions parentalité du centre social.</p> <p>En 2025, CeSAM fera en sorte que les parents s'impliquent dans la scolarité de leurs enfants à travers le CLAS.</p> <p>De 2022 à 2025, des actions d'aller-vers autour de la parentalité seront mises en œuvre.</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de parents qui participent au « bar à poussettes » -Nombre d'actions parentalité construites à partir du bar à poussette -Nombre de parents qui participent au CLAS

Objectif 2 : Favoriser et valoriser la relation parents-enfants, en famille et entre familles

Constats	La structure familiale a subi de nombreuses évolutions ces dernières années (Familles recomposées, Monoparentales, homosexuelles...). Toutes ces évolutions ont aussi amené d'autres manières d'aborder la parentalité.
Enjeux	CeSAM a pour rôle d'accompagner les familles quelles qu'elles soient dans leur composition et de favoriser l'entraide et les solidarités entre elles.
Objectifs	1- Développer un accueil de parents au centre social
	2- Soutenir les initiatives citoyennes sur le sujet de la petite enfance et de l'enfance
	3- Outiller les parents pour être en capacité de choisir et d'expérimenter son modèle éducatif
	4- Développer des lieux de pratiques parents-enfants
Résultats attendus	<p>En 2025, CeSAM sera reconnu et identifié par les habitant.e.s pour son expertise autour de la parentalité.</p> <p>En 2025, CeSAM fera vivre des groupes de paroles sur le thème de la famille</p> <p>En 2025, CeSAM aura accompagnés des formes de solidarités inter-familiale.</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombres de groupes de parole mis en place -Nombre de personnes participant régulièrement dans les groupes de paroles -Nombres de temps dédiés à la thématique Parentalité (Conférence, Table ronde...) Nombre de personnes touchées par les temps autour de la thématique famille

Objectif 3 : Travailler le lien entre éducation parentale, éducation nationale et éducation populaire

Constats	Il existe différents acteurs éducatifs sur le territoire. Ces différents acteurs se retrouvent parfois sur des projets conjoints mais rarement pour échanger autour de leurs méthodes éducatives. En parallèle, les parents sont rarement partie prenante de ces projets.
Enjeux	Construire un projet éducatif qui prendrait pour base le croisement des différentes formes d'éducation : Parentale, nationale et populaire.
Objectifs	<p>1- Développer l'interconnaissance entre les familles et les différents acteurs éducatifs du territoire</p> <p>2- Travailler des thématiques communes autour de l'éducation pour fédérer parents, établissement scolaires et centre social</p> <p>3- Travailler avec les différents acteurs éducatifs à un échange de pratiques entre pairs pour mutualiser des outils de travail</p>
Résultats attendus	<p>Entre 2022 et 2025, des temps de rencontres entre acteurs éducatifs et familles seront organisés à CeSAM (Conférence commune sur la co-éducation...)</p> <p>En 2025, CeSAM développera un projet d'échanges de pratiques entre pairs pour favoriser l'entrelacements des différentes pratiques éducatives.</p>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de temps de rencontres réalisé entre acteurs éducatifs du territoire. -Nombre de familles participantes -Mise en place d'un projet d'échange de pratique

Objectif 4: Favoriser l'appropriation du centre de loisirs par les parents et les enfants

Constats	Le centre de loisirs est bien trop souvent perçu comme un simple moyen de garde.
Enjeux	Faire du centre de loisirs un outil éducatif à part entier et impliquer les enfants et les parents sa mise en œuvre.
Objectifs	1- Développer un projet pédagogique qui favoriserait l'expression et l'engagement des enfants.
	2- Faire du centre de loisirs un outil au service du développement de la relation parentale.
	3- Développer l'accueil des familles lors des temps du centre de loisirs
Résultats attendus	En 2025, l'accueil de loisirs permettra e prendre en compte les envies des parents et des enfants.
Indicateurs de résultats	La démarche en elle-même devra être évaluée globalement.

Axe 4 : Promouvoir de nouvelles coopérations entre Miribellan.ne.s pour favoriser de nouvelles solidarités

Le territoire de Miribel, très étendu géographiquement est marqué par une diversité du public dans ses quartiers. Lors des différents diagnostics, le constat est fait d'une identification forte à chaque quartier, chacun avec sa spécificité et ses ressources.

Miribel est également riche de cultures différentes, de passés et histoires variées, le quartier du Trève accueille un C.A.D.A, Centre d'accueil de demandeurs d'asile, de nombreuses personnes âgées sur les différents quartiers ont également une longue histoire, le Mas Rillier connaissait par le passé une forte concentration d'agriculteurs ... Notre association a vocation à favoriser le mélange, l'échange et la rencontre entre les personnes qui habitent Miribel dans le but de développer de nouvelles formes de solidarités.

Créer des solidarités implique d'être capable de coopérer et donc de comprendre ce qui anime « l'autre ». Cela implique la rencontre et l'échange et passe par un changement de posture du centre social. Car pour se rencontrer il faut « aller vers » et être présent sur l'espace public.

Ce changement de posture et cette connaissance fine du public doit permettre de dépasser et franchir des frontières. Frontières idéelles, frontières générationnelles, frontières culturelles.

Objectif 1 : Franchir les frontières

Constats	<p>La commune de Miribel compte 4 lieux de vie bien distinct : Les Echets, Le Mas-Rillier, Le Trève et le Centre-ville. Bien que faisant partie de la même commune, il existe des frontières idéelles fondées sur l'histoire anciennes ou récentes et qui ne reflètent pas la richesse de ces lieux de vies.</p> <p>La commune de Miribel accueille également un CADA avec des personnes venant d'horizons divers.</p> <p>Enfin peu de rencontres se font entre les personnes de génération différente.</p>
Enjeux	Mettre en place des actions qui permettent de dépasser ces nombreuses frontières et favorisent les rencontres entre personnes.
Objectifs	<p>1- Favoriser le dépassement des frontières idéelles entre quartiers</p> <p>2- Franchir les frontières interculturelles en s'inspirant de la richesse du territoire</p> <p>3- Franchir les frontières des âges et favoriser des actions intergénérationnelles</p>
Résultats attendus	<p>En 2025, CeSAM construira des moments conviviaux dans chacun des quartiers de Miribel en ayant une attention particulière dans la mobilité des personnes.</p> <p>Entre 2022 et 2025, le centre social portera des actions impliquant la rencontres entre « les paisibles » et les jeunes du territoire</p> <p>En 2025, CeSAM travaillera sur la question de l'accueil et du lien avec le CADA pour construire des actions interculturelles à l'échelle de Miribel.</p>
Indicateurs de résultats	<p>-Nombre de moments conviviaux dans les différents quartiers</p> <p>-Nombres d'actions intergénérationnelles</p> <p>-Nombre d'actions en lien avec le CADA</p>

Objectif 2 : Faire du Vieillissement une richesse pour le territoire

Constats	« Vieillir » ; « Vieillissement » ; « Départ à la retraite »... Pour beaucoup ces mots ont une signification négative. La question du vieillissement est difficile à appréhender, là où, notre société, promeut un impératif de rester jeune.
Enjeux	Faire du vieillissement une opportunité pour se construire une nouvelle tranche de vie et être acteur de la société.
Objectifs	1- Être à l'écoute des envies et besoins pour proposer des actions adaptées
	2- Construire des outils pour valoriser leurs savoirs et savoir-faire afin de les partager.
	3- Mettre en place des espaces qui favorisent le lien social et permette la construction de projet de territoire
	4- Adapter notre communication pour cibler et comprendre au mieux ce public (aller-vers, être en lien avec les associations ou structures ciblant le public senior, ...)
Résultats attendus	Entre 2022 et 2025, CeSAM mettra en place des temps d'écoute et des espaces dédiés pour permettre aux personnes de plus de 60 ans de rester acteur du territoire. En 2025, CeSAM sera capable de construire une communication adaptée pour cibler le public senior
Indicateurs de résultats	-Nombres de participants de plus de 60 ans aux actions de CeSAM -Nombres de personnes de plus de 60 ans qui participe aux différents projets de CeSAM

Objectif 3 : Comprendre, réinvestir et animer l'espace public

Constats	De nombreuses personnes sont sur l'espace public en permanence. Des groupes de jeunes, des jeunes parents... Pourtant cet espace n'est pas investi par tout le monde.
Enjeux	Pour CeSAM l'enjeu est de comprendre ce qui se joue sur l'espace public (rapport de force, groupes en présence) et dans un second temps de réinvestir cet espace pour en faire un lieu d'animation. C'est donc un enjeu « d'aller-vers » ceux qui sont sur l'espace public tout en se questionnant sur « ceux qui n'y sont pas ».
Objectifs	<p>1- Initier une démarche globale au niveau du centre social sur la question de « l'aller-vers », aussi bien bénévoles que salariés.</p> <p>2- Se former régulièrement sur la question des aller vers, s'interroger en équipe sur nos postures et sur ce qui ce « joue » sur l'espace public.</p> <p>3- Se construire des outils pour « aller-vers »</p> <p>4- Proposer des temps réguliers d'animation, de débats, d'échanges sur l'espace public</p>
Résultats attendus	<p>En 2025 le centre social sera reconnu pour ses interventions sur l'espace public.</p> <p>Entre 2022 et 2025, le centre social aura structurer une politique globale sur la question des aller-vers</p> <p>En 2025 le centre social proposera des interventions régulières sur l'espace public.</p>
Indicateurs de résultats	<p>-Nombres de formations dédiées à l'aller vers</p> <p>-Nombre de temps passé en animation sur l'espace public</p>

Objectif 4 : Itinérance...

Constats	Miribel s'étend sur 24Km2 et comprend deux hameaux situés en périphérie de la ville centre. Bien qu'une grande majorité de nos adhérent.e.s proviennent de Miribel, certains se déplacent depuis des communes avoisinantes ne disposant pas d'un tel équipement.
Enjeux	Être capable de toucher l'ensemble des habitant.e.s de Miribel et du territoire, et déployer un projet d'itinérance
Objectifs	1- Adapter notre projet social à la réalité du territoire
	2- Construire un projet de centre social itinérant pour toucher l'ensemble des habitant.e.s de la commune
	3- Développer des animations en itinérance qui répondent aux différents axes de notre projet social
Résultats attendus	En 2025, CeSAM sera doté d'un équipement mobile afin de construire des animations en itinérance.
Indicateurs de résultats	-Mise en place d'un centre social itinérant -Nombres de temps d'animation en itinérance sur le territoire

2) Evaluer et prendre soin

L'évaluation est une démarche qui vise à prendre du recul. Elle permet d'analyser le chemin parcouru, ce qui a fonctionné, et ce qui pourrait être amélioré. Elle s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue de nos actions. C'est donc un moment important dans la vie du centre social. Pour un projet social, ces temps s'effectuent lors des comités de pilotage. Moment incontournable dans la vie du projet et qui rassemble de nombreux partenaires.

Toutefois, le projet que nous souhaitons mettre en place ne peut s'appuyer uniquement sur des indicateurs et méthodes d'évaluation « classiques ». Ces derniers doivent être complétés afin de correspondre à la réalité du projet social que nous souhaitons mettre en place.

Ce projet qui englobe des thématiques complexes tels que l'éducation, le développement du pouvoir d'agir et la question environnementale, n'est pas sans rappeler ce que Joan Tronto nomme l'éthique du care. Qu'elle définit comme « *comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie* »

Embrasser une telle perspective revient à se poser différentes questions qu'il convient de mettre en chantier :

Comment évaluer le pouvoir d'agir des habitant.e.s ? Comment le mesurer et avec qui ?

Quel liens entre pouvoir d'agir des habitant.e.s et pouvoir d'agir de l'équipe ?

Comment prendre en compte la question environnementale dans la vie de notre projet ?

Les 4 prochaines années seront l'occasion de se questionner collectivement sur la manière dont on évalue nos actions afin de se construire des outils, méthodes et postures qui nous permettent d'évaluer, compter et prendre soin...